



HOSPITALIERS

Ordre de Malte France, une force au service du plus faible



L'Essentiel
L'éthique au service
de la dignité

Actualités
Bethléem : 20 ans
et 50 000 accouchements



Thierry de Beaumont-Beynac
Président

À l'approche de la Nativité, moment crucial de notre vie de Chrétiens, mon regard et mon cœur se tournent vers les bébés qui ont pu naître en toute sécurité, grâce à votre générosité et au dévouement de nos équipes.

Je pense en particulier à Aisha, qui a vu le jour dans notre Maternité de la Sainte-Famille à Bethléem : il s'agissait du 50 000^e accouchement en 20 ans dans cette maternité ! Quelle joie !

En cette période de Foi, où chacun d'entre nous s'efforce de faire rayonner ses convictions humaines et chrétiennes, je tiens à vous présenter notre démarche éthique, progressivement mise en place dans nos 15 établissements médico-sociaux, en France. En effet, les questionnements éthiques et les problématiques qu'ils soulèvent nous ont conduits à créer un Comité d'éthique, ayant pour objectif de doter nos équipes d'outils qui leur permettent d'agir « juste », dans le respect de l'autre et de sa dignité.

Enfin, à la veille de la 58^e Journée Mondiale des Lépreux, une nouvelle victoire a été remportée par les chercheurs soutenus par notre programme de financement de la recherche. Mais comme vous le lirez, la lèpre touche chaque année près de 250 000 victimes parmi les plus déshérités. Votre soutien est donc plus que jamais essentiel, à l'occasion de cette 58^e Journée, pour renforcer la mobilisation de l'Ordre de Malte France contre ce fléau toujours d'actualité.

Je vous remercie très chaleureusement, et je vous transmets tous mes vœux de bonheur, à l'occasion de ces fêtes de fin d'année.

Actualités

p3

Coup de projecteur
Un podium de bonheur

En actions

p5

Solidarité : à cœur ouvert
Le futur en chantier

L'Essentiel

p7

L'éthique au service de la dignité
Entretien avec le Professeur Armelle de Bouvet
De l'éthique théorique à l'éthique appliquée

Rencontre

p12

Rencontre avec la direction internationale

Spiritualité

p13

L'éthique est-elle une valeur moderne ?

Vie de l'Ordre

p14

La prière quotidienne de l'Ordre prend la route



Photo de couverture :
Dans les établissements médico-sociaux de l'Ordre de Malte France, la primauté de la personne, dans son intégrité physique, psychologique et spirituelle, repose notamment sur l'alliance de la thérapie et de la dignité humaine.

Hospitaliers n°137

Directeur de la publication : Thierry de Beaumont-Beynac

Rédacteur en chef : Dominique Avril

Comité de sommaire : Marie-Elisabeth Barrault, Jacques Boulot, Docteur Jérôme Cornuau, Gérard Jullien de Pommerol, Jacques de Poix, Edith de Rotalier, Catherine Scordia, Alain de Tonquedec, Arnaud de Vivies.

Ont collaboré à ce numéro : Professeur Didier de Broucker et Docteur Pierrick Haudidier

Rédaction : Sandrine Paringaux

Secrétariat de rédaction : Alix Verley

Crédits Photos : Service Communication et bénévoles, Couverture : Fotolia, P.8 : Diego Ravier

Création : maxyma - Coordination : Leslie Dessalle - Direction Artistique : Antoine Tavares

RCS Paris B 440 743 631 - Dépôt légal : Décembre 2010 - Commission paritaire : n° 0614 H 86091

Ce numéro est tiré à 176 719 exemplaires.

Un calendrier 2011 est joint à ce numéro.

Une relance d'abonnement est jointe à une partie des abonnés.

Imprimeur : SEGO - ZA des Châtagniers - 32/40, rue C. Pecqueur - 95150 Taverny

Tél. : 01 34 18 33 77

HOSPITALIERS

Revue des Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte

42, rue des Volontaires - 75015 Paris - Tél. : 01 45 20 80 20 - Fax : 01 45 20 48 04

E-mail : contact@ordredemaltefrance.org - Internet : www.ordredemaltefrance.org

Abonnement à la revue *Hospitaliers*

Je désire souscrire (ou renouveler) mon abonnement

Nom Prénom

Adresse

Code postal [] [] [] [] [] [] Ville

France : 1 an (4 numéros) - 3,05 euros

Merci de joindre à votre demande le règlement par chèque bancaire à l'ordre de «Ordre de Malte France» et de retourner le tout à l'adresse suivante :

ORDRE DE MALTE FRANCE - SERVICE ABONNEMENT

Autorisation 71 085 - 60 509 CHANTILLY CEDEX

Autre pays : nous consulter.



Les 1^{ères} «Olympiades du sport adapté » à Vigneux-sur Seine (91) ont remporté un vif succès !

Coup de projecteur

Un podium de bonheur

Une centaine d'adultes handicapés a participé aux 1^{ères} « Olympiades du sport adapté » de Vigneux-sur-Seine (91). Une journée de grand bonheur, organisée à l'initiative du Foyer Jeanne d'Arc¹ de l'Ordre de Malte France.

Judi 23 septembre, 9h00 : malgré une météo et des transports publics incertains en raison de la grève, près de 100 adultes handicapés physiques ou mentaux, résidents de 9 établissements de l'Essonne et des départements limitrophes² sont au rendez-vous, baskets au pied et envie de gagner au cœur. À leurs côtés, pour les accompagner, les encadrer et les encourager, près de 60 personnes valides : professionnels des établissements, bénévoles de la délégation départementale de l'Ordre de Malte France et éducateurs sportifs détachés par la ville et ses clubs. Deux représentants du conseil municipal sont également présents³, ainsi que la présidente

du Conseil de la vie sociale du Foyer, Jacqueline Herbin.

À 10h30, la compétition débute sous l'œil des secouristes de l'Ordre de Malte France⁴ : les matchs de foot, randonis de judo, courses relais, épreuves de lancer de poids et de tir à l'arc se succèdent. Le complexe sportif Georges Brassens, généreusement prêté par la ville pour l'événement, résonne d'encouragements et de hurras, rayonne de sourires et de regards qui en disent long sur le plaisir des compétiteurs. À 17 heures, fatigués par l'effort et l'adrénaline, tous montent sur le podium pour recevoir leur récompense. Les bras tendus vers le ciel et le regard inondé de bonheur, ils portent haut

leur coupe et leur médaille, leur joie et leur dignité.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine. Gageons que d'ici là, les séances de sport auront, pour les participants, une nouvelle saveur ! Le Foyer Jeanne d'Arc a gagné son pari ! ■

¹ Le Foyer Jeanne d'Arc, à Vigneux-sur-Seine (Essonne), accueille des personnes souffrant de handicap mental ou vivant avec autisme.

² Seul un établissement n'a pu être présent en raison de la grève.

³ Mme Leroy, déléguée aux personnes handicapées et à mobilité réduite et M. Gruere, délégué aux sports et loisirs.

⁴ Deux équipes de quatre bénévoles des Unités Départementales d'Intervention de l'Ordre de Malte (UDIOM) des Hauts-de-Seine et de l'Oise, et une ambulance.

ZOOM

58^e Journée Mondiale des Lépreux : donner pour gagner

Le bacille de la lèpre touche chaque année près de 250 000 nouvelles personnes dans le monde¹. Heureusement, une nouvelle victoire vient d'être remportée par les chercheurs : soutenue par notre programme MALTALEP², le Professeur Emmanuelle Cambau³ a mis au point la trousse GenoType[®] LepreaeDR (Hain Lifescience), bientôt opérationnelle. Ce kit permettra la détection de l'éventuelle résistance du bacille à des antibiotiques, à partir d'un simple prélèvement cutané. De plus, pour la 5^e année consécutive, le comité d'organisation du programme MALTALEP a décerné une bourse de financement de la recherche. Cette année, elle a été attribuée à l'équipe du Docteur J. Richardus pour son projet de recherche clinique portant sur l'évaluation d'une prophylaxie pour les individus en contact avec des malades lépreux, à haut risque de contraction de la maladie. Cette nouvelle étude représente un grand espoir de contrôle de la maladie, pour les années à venir...

Le deuxième combat dans lequel l'Ordre de Malte France marque des points est celui de la lutte contre l'exclusion par le traitement des séquelles de la maladie. En 20 ans, plus de 15 000 interventions chirurgicales au Vietnam, au Laos et au Cambodge ont contribué à rendre aux malades, guéris mais porteurs d'importantes séquelles, une place dans la société.

Les 29 et 30 janvier prochains, nos quêteurs se mobiliseront pour la 58^e Journée Mondiale des Lépreux. Chaque don contribuera à accueillir et soigner les malades, lutter contre leur exclusion et soutenir la recherche. ■

¹ 249 007 nouveaux cas dépistés en 2008 (source OMS).

² Programme de financement de la recherche (attribution de bourses à des projets de recherche clinique ou fondamentale). Lire *Hospitaliers* N°134, 130 et 129.

³ Professeur en charge du diagnostic de la lèpre au Centre National de Référence des Mycobactéries.

20 ans et 50 000 accouchements

Le 26 février 1990, naissait le premier bébé à la Maternité de la Sainte-Famille à Bethléem. Aujourd'hui, 20 ans après, la Maternité célèbre le 50 000^e accouchement !

Tout le monde attendait l'heureux événement avec impatience. Chaque jour, les 100 professionnels dirigés par le Docteur Jacques Keutgen entourent les femmes qui accouchent naturellement ou avec césariennes, consultent en gynécologie ou effectuent des urgences en néonatalogie... Ils œuvrent avec dévouement depuis 1990, grâce au soutien international des donateurs de l'Ordre de Malte... Et puis, le 18 octobre dernier à 9h30, Aisha est née, comme un cadeau du ciel offert à tous ceux qui, depuis



Le 18 octobre 2010, Hafsa Radaydiah, 19 ans, mettait au monde Aisha, une jolie petite fille de 3,4 kg et 50 cm.

20 ans, soutiennent et protègent la vie à Bethléem. Une aventure qui continue, porteuse d'espérance, à l'image de la jeune Dina, premier bébé né à la Maternité et aujourd'hui belle jeune fille de 20 ans. ■

10 nouveaux véhicules de secours



Le 5 novembre dernier, dix Véhicules de Premiers Secours à Personne (VPSP), flambants neufs, ont été bénis et remis aux responsables de dix UDIOM¹.

Acquis dans le cadre de la modernisation de notre flotte de secours, ces VPSP contribueront à l'amélioration de notre service aux victimes et au développement de nos missions de sécurité civile. Lors de cette cérémonie, à laquelle étaient présents les représentants du ministère de l'Intérieur et de la préfecture de Police de Paris, le Président Thierry de Beaumont-Beynac a décoré M. Dumas², du Secrétariat général

de la zone de défense et de sécurité de Paris, et Raphaëlle Oudart³, secouriste bénévole. Merci au constructeur Renault et au carrossier Picot qui ont contribué à ce renouvellement de nos moyens d'intervention. Merci aussi à nos bénévoles dont le dévouement et le professionnalisme sont reconnus par tous. ■

¹ Unité Départementale d'Intervention de l'Ordre de Malte.

² Chef du bureau de la planification et des associations de sécurité civile au sein du service de la protection des populations ; interlocuteur des secouristes pour l'Ile-de-France. Chevalier du Mérite de l'Ordre de Malte.

³ Médaille de bronze de l'Ordre du Mérite de l'Ordre de Malte.

Solidarité : à cœur ouvert

La mobilisation des bénévoles se renforce cet hiver pour secourir les personnes démunies.

En France, environ 600 000 personnes sont sans domicile privé¹ et leur état de santé est « catastrophique² ». Face à cette situation, le gouvernement a entrepris de refonder les dispositifs d'hébergement, d'accès au logement et aux soins des personnes sans-abri ou mal logées. Notre direction de la Solidarité, partie prenante de ces nouvelles politiques, reste toujours très mobilisée : tout l'hiver, ses équipes, bénévoles et professionnelles, se relaieront auprès des « laissés pour compte », dans la rue (SAMU social, SAMU social médicalisé, petits-déjeuners servis le dimanche, repas, soins...), dans les centres d'accueil et d'hébergement d'urgence (Péniche Le Fleuron Saint-Jean et Réchauffe XV à Paris ; Refuge Sainte-Claire à Versailles), et le centre de réinsertion profes-

sionnelle (Péniche Le Fleuron Saint-Michel à Asnières-sur-Seine). Trois nouveaux petits-déjeuners sont en préparation cette année à Paris (9^e), à Caen et à Rouen. Les personnes en situation précaire y trouveront aussi cette écoute attentive dont ils ont tant besoin. Comme si, au-delà de l'aide d'urgence, l'oreille humaine était le meilleur rempart contre l'exclusion... ■

Participer

Rejoignez les équipes de la direction de la Solidarité :
e.derotalier@ordredemaltefrance.org
c.piron@ordredemaltefrance.org ou
www.ordredemaltefrance.org

¹ Chiffres de la Fondation Abbé Pierre.

² Rapport du Docteur Vincent Girard, janvier 2010.

L'IFA de Paris-Ouest déménagement

Désormais installé dans l'ancienne Maison Saint-François de Sales de l'Évêché de Versailles, l'Institut de Formation d'Ambulanciers (IFA) de Paris-Ouest se déploie sur 600 m² autour de quatre salles de cours, une salle de documentation, un espace cafétéria et deux bureaux. Chaque année, cet IFA prépare environ 100 élèves au Diplôme d'État d'Ambulancier et 300 à l'Attestation



d'Auxiliaire Ambulancier. Il forme également les professionnels de santé à l'Attestation de Formation aux Gestes de Premiers Secours. ■

ZOOM

Jamais deux sans trois !

Devant le succès grandissant de « P'tits déj' en Carême »¹, la direction des Délégations a mis les bouchées doubles pour préparer la troisième édition, qui se déroulera du 9 mars au 23 avril prochains. S'adaptant aux demandes des jeunes bénévoles et de leurs responsables, l'opération est à présent déclinée en deux volets : l'un spécifiquement adapté aux enfants (6-12 ans), l'autre plus particulièrement destiné aux adolescents (13-18 ans). En 2010, les 17 500 jeunes participants nous ont permis de collecter des denrées alimentaires pour servir plus de 8 300 petits-déjeuners aux personnes sans-abri. En 2011, objectif : 23 000 jeunes pour offrir 15 000 petits-déjeuners. Il nous reste trois mois pour mobiliser la jeune génération autour d'un Carême de partage avec les plus démunis. À nous tous de jouer ! ■



Contact :
ac.dedurat@ordredemaltefrance.org ou
01 55 74 53 35.

¹ Lire *Hospitaliers* N°136, 135, 134 et 133.

Requiem pour une chapelle

Dimanche 26 septembre dernier, environ 120 personnes ont écouté le *Requiem* de Fauré, pour chœurs et piano, donné en



la chapelle de notre Maison de retraite Ferrari à Clamart (Hauts-de-Seine).

Un grand merci à l'Ensemble vocal *Accord* sous la direction de Siv Laventure, ainsi qu'à la pianiste Joanna Sczcelpaniak. Près de 600 € ont été collectés à l'issue du concert et contribueront à la restauration de la chapelle, notamment de ses fresques magnifiques. ■

ZOOM

Pakistan : secourir et reconstruire

L'engagement de Malteser International, le corps international de secours d'urgence de l'Ordre de Malte¹, se poursuit en faveur des populations du Pakistan touchées par les inondations de l'été (20 millions de victimes, dont 10 millions de personnes sans-abri). Nos équipes médicales interviennent dans les dispensaires et les cliniques mobiles au Nord et au Sud du pays. De plus, avec l'arrivée de l'hiver, nous avons fourni des abris d'urgence (avec tout l'équipement de survie indispensable et conçus pour résister au risque d'effondrement sous le poids de la neige) pour 3 500 personnes dans la région du Kohistan, dans les hautes montagnes du Pakistan. L'Ordre de Malte fournira également, à une vingtaine de villages, des moulins à farine motorisés, pour récolter le maïs arrivé à maturité. ■

Tous en piste !

Soixante adultes handicapés de Côte-d'Or, dont 5 résidents de notre Foyer d'Accueil Médicalisé de Fontaine-Française, ont participé à la 5^{ème} « Journée découverte du sport automobile »² à l'occasion du Grand Trophée historique de Bourgogne, compétition phare du circuit de Dijon-Prenois. Comme pour les participants de la précédente édition, cette journée restera à jamais gravée dans les mémoires : celles des 500 pilotes présents, avec leurs 800 voitures de compétition ou de collection, mais surtout celles des 60 personnes handicapées qui ont pu accéder au paddock, admirer les voitures de compétition des années 60 à 90, échanger avec les pilotes et assister aux courses. Un grand merci à Patrick Quiniou, pilote automobile organisateur de l'événement, à Arnaud de Gigord, délégué départemental de l'Ordre de Malte France et animateur de cette journée, aux bénévoles de la délégation et de la jeune EPI³ de Côte-d'Or présents, ainsi qu'au pôle Handicap de la Mairie de Dijon. ■

¹ Lire *Hospitaliers* N°136 et 135.

² Lire *Hospitaliers* N°135 et 130.

³ Équipe Polyvalente d'Intervention.

Le futur en chantier

À Sallanches et à Rochefort, les résidents de nos Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) emménageront prochainement dans leur nouvel établissement.

Les premiers coups de pioche de l'extension et de la rénovation de la MAS Notre-Dame-de-Philerme Maison Guelpa-Longo à Sallanches (Savoie), qui accueille des adultes vivant avec autisme, ont résonné en



MAS Notre-Dame-de-Philerme Maison Guelpa-Longo à Sallanches (Savoie).

août 2009. La première tranche a été livrée et les résidents prendront pleinement possession de leur maison mi-2011. L'établissement de 1 962 m² s'organise autour de deux bâtiments entièrement restructurés – l'actuelle maison Guelpa-Longo et une maison mitoyenne achetée à la DDE¹ – et d'un bâtiment de jonction.

À Rochefort, (Charente-Maritime) la construction de la nouvelle Maison Saint-Jean-de-Jérusalem, qui accueille des adultes polyhandicapés,

s'achèvera en 2012. Les résidents, qui participent au projet depuis son origine, regardent patiemment sortir de terre ce « petit village » de 6 maisons, 5 bâtiments collectifs, une rue centrale, une place de village et une chapelle située à proximité du centre.

La vie plus simple, la vie plus belle

Plus nombreux², les résidents bénéficieront d'un cadre de vie familial, qui prévoit une séparation totale entre les espaces d'habitation et les lieux de vie collective (entrée, salles d'activités et de soins, locaux administratifs). L'habitat est agencé en petits groupes de vie : 4 appartements de 5 chambres à Sallanches et 6 maisons de 9 ou 10 chambres avec jardin à Rochefort. L'aménagement des lieux, très fonctionnel, et la décoration, haute en couleurs, ont été méticuleusement pensés pour rendre la vie de chacun plus simple et plus belle. ■



Le budget

Ces grands projets, dont le budget total s'élève à 9,5 millions d'euros (Rochefort) et 3,6 millions d'euros (Sallanches), ont vu le jour grâce au financement public, au recours à l'emprunt et à la générosité des donateurs, particuliers et institutionnels. Un immense merci à tous.

¹ Direction Départementale de l'Équipement.

² La capacité d'accueil croît de 14 à 20 résidents pour Sallanches, et de 40 à 46 pour Rochefort.



L'éthique au service de la dignité

Pr. Armelle de Bouvet

Entretien avec le Professeur Armelle de Bouvet, docteur en biologie et théologienne, professeure agrégée à la Faculté libre de médecine de l'Université Catholique de Lille.

Hospitaliers : Comment définir l'éthique ?

Pr. Armelle de Bouvet : L'éthique vise à réguler l'action humaine autour de la question du « que faire pour bien faire, comment promouvoir, dans ma pratique, le bien de chaque être et de tous les êtres ? ». L'éthique prend pour base des vertus individuelles, pour rechercher la bonne décision à prendre dans une situation donnée. Elle procède selon un mouvement inductif, qui relève de l'ordre de la raison.

La morale, au contraire, procède selon un mouvement déductif, qui relève de l'ordre de la conviction : j'ai une idée du bien et je l'applique à mon action. Le cheminement éthique oblige ainsi à un questionnement incessant, exigeant créativité et responsabilité. Dans toute situation, je dois inventer ma réponse autour de la mise en œuvre de moyens ajustés à la fin que je poursuis, et je

dois également être à même de justifier les raisons de mon choix.

Hospitaliers : Pourquoi tant d'éthique aujourd'hui ?

Pr. Armelle de Bouvet : L'éthique occupe en effet des secteurs d'activité toujours plus nombreux. Pourtant, cinq siècles avant J.-C., le serment d'Hippocrate¹ en était déjà truffé... Au risque de paraître « ringarde », il me semble que les « années 68 », en mettant à mal les repères jusque-là admis, nous ont jetés dans la confusion la plus totale. Or, l'homme a besoin de repères pour guider son action.

Le rôle de l'éthicien n'est pas d'apporter des réponses, mais de donner des outils d'aide à la décision. Le philosophe Paul Ricœur disait que la visée éthique, « *c'est la visée de la vie bonne avec et pour les autres dans des institutions justes* ». Partant du

postulat qu'aucun être ne peut goûter à la vie bonne s'il est isolé, il décline les trois pôles de l'éthique : l'éthique individuelle, le pôle du *Je* (en plaçant l'*Avec* avant le *Pour*, il rappelle que *Je* n'existe que par l'altérité : j'ai besoin que *Tu* existes pour que *J'existe*) ; l'éthique interindividuelle, le pôle du *Tu* (c'est la recherche de ce qui est bon pour l'autre) ; enfin, l'éthique collective, le pôle des institutions justes (ce sont les valeurs universelles auquel tout homme aspire : le beau, le bien, le vrai, la sagesse... et qui, selon la culture, la religion, le pays et l'époque, sont traduites par des normes, des lois, des règles...).

Suite de l'entretien en page suivante ►

¹ Serment traditionnellement prêté par les médecins en Occident avant de commencer à exercer.



Hospitaliers : Quelle place pour l'éthique dans le soin ?

Pr. Armelle de Bouvet : Tout le questionnement éthique du soin se focalise sur la notion du respect de la dignité de chacun. L'enjeu, pour celui qui prend soin de l'autre, est de tenter, par ses actes, de promouvoir l'humanité de cette personne.

Or, dans une relation patient/soignant très asymétrique, le risque est celui d'une réponse paternaliste. Mais si l'on inverse son regard, si l'on regarde le patient comme ce *Tu* qui *Me* sollicite – et qui, en m'offrant d'accéder à sa requête et de prendre soin de *Lui* dans toute sa vulnérabilité, me fait advenir *Moi*, dans ce que j'ai de plus beau dans mon humanité – on fait advenir la dignité humaine, la sienne et celle de l'autre.

Cette inversion est pour moi un mystère à contempler : si tout le monde est d'accord pour reconnaître la dignité humaine, la difficulté réside bien dans le « comment la faire advenir ». La bioéthique fixe une première grille de discernement autour des quatre principes d'autonomie, de bienfaisance, de non-malfaisance et de justice. Pour être honnête, cette grille ne me suffit pas. À une époque où l'évolution des techniques, de la science et des connaissances ouvre le champ du questionnement à toutes les étapes de la vie et dans toutes les dimensions du soin, je ne pense pas que l'on puisse donner du sens à son action, l'ordonner autour de la visée du bien en s'exonérant d'une réflexion permanente et profonde. ■

De l'éthique théorique à l'éthique appliquée ou « comment bien agir » ?

Après une première phase de structuration du socle de son corpus éthique, l'Ordre de Malte France passe au terrain. Objectif : donner à tous ceux qui participent à ses activités des outils permettant d'agir « juste ». Premiers bénéficiaires de ce déploiement, les professionnels de ses établissements médico-sociaux en France.

« **C**omment faire pour bien faire ? » : face au questionnement éthique et à « la nécessité, dans un monde de plus en plus complexe et exigeant, d'approfondir la réflexion éthique pour apporter des réponses concrètes de qualité » (Jacques de Poix, directeur général de l'Ordre de Malte France depuis juillet dernier), l'association a engagé une démarche éthique organisée en deux volets, celui de la réflexion et celui de l'action. En 2005, un Comité d'éthique était créé pour contribuer notamment à la mise en œuvre des valeurs humaines et chrétiennes dans les activités de l'Ordre de Malte France¹. Rattaché à la Commission Médicale et Hospitalière et présidé par le Professeur Didier de Broucker², il compte huit membres (des médecins, un philosophe, un juriste et un ecclésiastique). En 2008, sa participation au premier 1^{er} Colloque européen de bioéthique de l'AIBC³ a notamment été l'occasion d'approfondir les questions de la fragilité humaine, du sens chrétien de la souffrance et de la mort, de la relation entre malade et soignant,

de l'alliance de la thérapie et de la dignité humaine⁴.

De la réflexion à la traduction pratique

E effectué sous la direction du Docteur Jérôme Cornuau (également directeur des Délégations de l'Ordre de Malte France), ce travail au long cours de structuration d'un corpus éthique tient compte des textes législatifs, des règles déontologiques et des pratiques médicales ; il se nourrit d'apports philosophiques et repose tout entier sur les valeurs de l'Évangile et plus spécifiquement, sur la valeur fondamentale de la primauté





de la personne, dans son intégrité physique, psychologique et spirituelle. Deux premiers documents ont été rédigés à partir de cette réflexion : un guide *Repères éthiques à l'usage des professionnels de nos établissements médico-sociaux* et une *Charte éthique des établissements de l'Ordre de Malte France*.

Priorité aux établissements médico-sociaux

Aujourd'hui, le Comité d'éthique franchit une nouvelle étape. Devant la croissance rapide de nos activités médico-sociales⁵ et à la demande des professionnels confrontés à des situations souvent complexes, notamment dans leurs activités de soins, le Comité va à la rencontre des personnels de nos établissements. Objectif : tisser des liens permettant de toujours mieux traduire, dans le geste et l'attitude, l'impératif essentiel du respect absolu de la dignité humaine, les accompagner par le partage des questionnements et l'échange d'expériences, les aider à progresser dans la pratique quotidienne et, *in fine*, améliorer la prise en charge des résidents. « *Le souci permanent des professionnels, dont je suis, est de vivre nos valeurs éthiques*

dans notre pratique quotidienne, parce qu'on aime ce que l'on fait et que, face à la question du comment faire pour bien faire, on voudrait toujours faire mieux », témoigne le Docteur Pierrick Haudidier, médecin gériatre, secrétaire du Comité d'éthique.

Le tour de France en 300 jours

Mené conjointement par la direction des Établissements et le Comité d'éthique, ce travail de terrain se poursuivra dans nos 15 établissements français jusqu'en juin 2011. Initié dans chacun d'eux lors d'une réunion de présentation et conduit selon une méthode participative, son objectif est multiple : sensibiliser les personnels à la démarche éthique, identifier et suivre leurs problématiques concrètes, enrichir la réflexion collective, développer des outils d'aide à la pratique. Chaque établissement se verra doté d'une « cellule de veille et de réflexion éthique », structure locale de prise en charge des questionnements éthiques et de relais entre l'établissement et le Comité d'éthique ; des documents, sortes de « mémos éthiques », seront par ailleurs établis et diffusés à tous les intervenants. « *En fait, dans la société, tout démontre que seule [...] la confrontation harmonieuse (c'est-à-*

dire la critique au sens de débat), la reconnaissance d'une complémentarité, peuvent être le vrai rempart à la fragilité de l'homme et concourir ainsi à améliorer la qualité de vie pour tous, dans le respect de tous » conclut le Professeur de Broucker⁶. ■



Dr. Jérôme Cornuau



Pr. Didier de Broucker



Dr. Pierrick Haudidier

¹ Lire *Hospitaliers* N°117.

² Vice-doyen de la Faculté libre de Médecine de Lille et président de l'Union Nationale des Associations de Soins Palliatifs.

³ Association Internationale de Bioéthiciens Catholiques. Lire *Hospitaliers* N°127.

⁴ Sur ce thème, lire l'entretien croisé entre le Pr. D. de Broucker et le Père D. Jacquemin, *Hospitaliers* N°129.

⁵ L'Ordre de Malte France gère aujourd'hui 15 établissements médico-sociaux qui accueillent des personnes handicapées, vivant avec autisme ou âgées dépendantes.

⁶ Intervention lors du colloque bioéthique de l'AICB, 28 et 29 avril 2008.



assurance-vie est sa grande souplesse, pour vous, comme pour nous. Mais surtout, ce geste est d'une portée considérable pour soutenir notre action. L'Ordre de Malte France, en tant que bénéficiaire, n'aura aucun droit de succession, ni de frais à payer sur votre capital, qui contribuera ainsi à 100 % à prolonger votre engagement dans nos actions de protection des plus faibles.

Alors, si vous avez souscrit une assurance-vie, ou si vous pensez le faire cette année, pourquoi ne pas désigner comme bénéficiaire une association reconnue d'utilité publique telle que l'Ordre de Malte France ?

Transmettre vos biens au service des plus démunis

La décision d'organiser sa succession est un geste important, qui demande conseils et réflexion. Transmettre une partie de son patrimoine à une association reconnue d'utilité publique comme l'Ordre de Malte France est un acte riche de sens. Parmi toutes les possibilités dont vous disposez, il existe un produit d'épargne simple qui nécessite peu de formalités : l'assurance-vie.

L'assurance-vie est un produit d'épargne et de transmission de patrimoine, proposé par les compagnies d'assurance et la plupart des banques, par lequel vous constituez un capital à votre rythme, en une ou plusieurs fois, périodiquement ou librement.

Votre placement fructifie selon le mode de gestion retenu. Vous en disposez librement, sous forme de retraits des intérêts et du capital (appelés rachats) ou d'avances accordées par l'établissement financier, avec une fiscalité alléguée et dégressive.

En contrepartie, l'organisme auprès duquel vous avez souscrit votre contrat

s'engage au versement de l'intégralité des sommes capitalisées au profit des bénéficiaires que vous avez désignés : toute(s) personne(s) de votre choix et/ou toute(s) association(s) reconnue(s) d'utilité publique, comme l'Ordre de Malte France.

Si vous avez souscrit un contrat d'assurance-vie et que vous souhaitez nous soutenir, vous pouvez désigner l'Ordre de Malte France comme bénéficiaire de votre contrat. Vous pouvez soit faire bénéficier l'Ordre de Malte France de votre assurance-vie de votre vivant (en le désignant bénéficiaire d'une rente), soit nous la réserver uniquement après votre décès.

L'avantage principal du contrat d'assu-

Le saviez-vous ?

Tous les ans, des milliers d'euros ne sont pas réclamés par leurs bénéficiaires, particuliers et associations, faute d'en avoir eu connaissance. Il est donc prudent de faire savoir à votre notaire, ou à quelqu'un de votre famille, que vous avez souscrit une assurance-vie.

Vous pouvez modifier le nom du bénéficiaire de votre contrat d'assurance-vie à tout moment, même par voie de testament. Notre équipe Legs, Donations et Assurances-vie se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous offrir des conseils personnalisés.



Isabelle de Forton, notre Responsable Legs, Donations et Assurances-vie, répond à vos questions.

Comme faire bénéficiaire l'Ordre de Malte France d'un contrat d'assurance-vie ?

L'assurance-vie est un moyen simple et efficace de soutenir la mission charitable de l'Ordre de Malte en conjuguant vos objectifs de retraite et de transmission, dans un cadre fiscal particulièrement avantageux.

Si vous souhaitez souscrire un contrat d'assurance-vie pour la première fois, vous pouvez désigner l'Ordre de Malte France comme bénéficiaire de tout ou partie de votre contrat.

Si vous possédez déjà un contrat, vous pouvez soit en ouvrir un second, soit modifier votre contrat existant et désigner l'Ordre de Malte France comme bénéficiaire.

Dans tous les cas, sachez que vous pouvez désigner un ou plusieurs bénéficiaires de votre assurance-vie : un bénéficiaire unique (l'Ordre de Malte France), plusieurs bénéficiaires (dont l'Ordre de Malte France), un bénéficiaire et l'Ordre de Malte France, qui se substituera au bénéficiaire initialement stipulé en cas de prédécès de ce dernier.

Quelle est la démarche à suivre ?

Avant de souscrire une assurance-vie au bénéfice de l'Ordre de Malte France, prenez d'abord conseil auprès de votre conseiller habituel (notaire, gestionnaire de patrimoine, banquier, assureur). Il vous guidera utilement et vous aidera à choisir le type de contrat qui répond le mieux à vos objectifs patrimoniaux.

Au moment de la conclusion de votre contrat d'assurance, mentionnez bien les coordonnées du bénéficiaire : Ordre de Malte France, 42 rue des Volontaires, 75015 Paris. Et surtout, n'hésitez pas à informer votre notaire de votre décision ou à la notifier dans votre testament. Vous pouvez également en faire part directement à l'Ordre de Malte France.

Quels sont les avantages fiscaux ?

L'association « Ordre de Malte France », reconnue d'utilité publique, est exonérée de tous droits de succession. Vous avez ainsi l'assurance que toutes les sommes qui lui sont données grâce aux contrats d'assurance-vie, seront exclusivement dédiées à nos missions.

« Décider de léguer ou de donner une partie de son patrimoine à une œuvre caritative est un acte de grande générosité qui mérite notre respect et notre attention.

Je suis à votre disposition pour vous écouter et vous informer sur la façon dont vous pouvez transmettre vos biens à l'Ordre de Malte France. »



Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

Isabelle de Forton :

01 55 74 53 42

i.deforton@ordredemaltefrance.org

ZOOM



Pour aller plus loin :

- Les principaux contrats d'épargne-prévoyance :
 - l'assurance en cas de vie, qui entraîne le paiement d'un capital déterminé si l'assuré est encore en vie au terme du contrat ;
 - l'assurance en cas de décès, dont les primes bénéficient à un tiers lors du décès de l'assuré avant le terme du contrat ;
 - l'assurance mixte, qui garantit le versement du capital au souscripteur si celui-ci est vivant à la date d'expiration du contrat (ou date d'échéance), ou au bénéficiaire si l'assuré décède avant cette date.
- Le souscripteur est la personne qui contracte avec l'assureur et verse les primes. Il peut également être appelé titulaire de police ou porteur de police.
- L'assuré est la personne dont le décès donne lieu au versement du capital.
- Les primes sont les sommes versées par le souscripteur à l'assureur, périodiquement ou en une seule fois, en échange de la prise en charge d'un risque.
- Le capital (ou capital assuré, ou rente) est la somme versée à l'échéance du contrat ou au décès de l'assuré.
- L'assurance-vie peut être en euros (support financier garanti en capital) et/ou en unités de compte (supports diversifiés).
- Il n'y a pas de montant maximal d'investissement.
- Il est souhaitable de conserver votre contrat pendant plusieurs années pour bénéficier d'exonérations fiscales attractives sur les plus-values. ■



Autour d'Arnaud de Viviès, une partie des membres de la direction Internationale.

Rencontre avec la direction Internationale

Bienvenue à la direction Internationale. Ces femmes et ces hommes de terrain, pour la plupart polyglottes, sont garants du bon usage des dons et de la qualité des soins dispensés par l'Ordre de Malte France à travers le monde.

Afrique, Asie du Sud-Est, Proche-Orient, Amérique centrale et Caraïbes : la direction Internationale intervient dans le monde, principalement dans des régions francophones, pour lutter contre les endémies et offrir un accès aux soins de qualité.

Partenaire des autres directions lorsqu'elles opèrent à l'étranger (aide au retour des migrants, formations d'ambulanciers ou de secouristes), elle assure également l'interface avec Malteser International¹ en cas d'urgence humanitaire.

Pour organiser, gérer et développer toutes ces missions, Arnaud de Viviès, directeur depuis mai dernier, succédant à Paul de Forville², s'appuie sur une vingtaine de collaborateurs à Paris et autant d'expatriés. Médecins, pharmaciens, gestionnaires, experts, directeurs d'établissements hospitaliers, logisticiens (...), ils connaissent le terrain et travaillent en partenariat avec les États et en coordination avec les réseaux de coopération nationaux et internationaux.

Une démarche Qualité

« Notre souci constant est celui de la bonne utilisation des dons, de la qualité de nos interventions et du lien tangible entre le donateur et le malade », explique Arnaud de Viviès. « Chaque établissement et programme de notre réseau (lire encadré) est placé sous le triple regard d'hommes de l'art, de gestionnaires et de spécialistes du pays. Chacun est également engagé dans une démarche Qualité, dont les principaux critères sont l'organisation, le niveau de soins, la prise en charge du patient et les valeurs spirituelles ».

Chaque année, l'Ordre de Malte France suit ainsi des milliers de patients. « Notre limite est celle de la générosité de nos donateurs et des fonds institutionnels », avoue Arnaud de Viviès. « Nous pourrions ainsi prochainement ouvrir une salle de téléformation à l'Hôpital de Djougou (Bénin) et inaugurer le Centre Hospitalier de l'Ordre de Malte à Dakar (Sénégal). C'est magnifique, mais je sais que nous pouvons faire encore plus ! » ■

¹ Le corps international de secours d'urgence de l'Ordre de Malte. Lire page 6 et *Hospitaliers* N°135.

² Paul de Forville est décédé le 16 juin dernier. Il était bénévole à la direction Internationale de l'Ordre de Malte France, avant d'en prendre la pleine responsabilité en 2005. Il a su utiliser la bonne connaissance qu'il avait de beaucoup de pays africains pour contribuer au développement de nos activités caritatives hors de France.

Établissements et programmes internationaux

- 6 hôpitaux (dont 2 maternités)
- 8 dispensaires et 2 établissements spécialisés en gestion directe
- 13 dispensaires aidés (subventions, envoi de médicaments neufs et dispositifs médicaux)
- 120 centres de santé, dispensaires et léproseries soutenus (envoi de médicaments neufs et dispositifs médicaux)
- Participation à 7 programmes nationaux de lutte contre les grandes endémies
- Formation des personnels médicaux et paramédicaux de ses établissements ou des services publics nationaux

L'éthique est elle une valeur moderne ?

Les discours qui encombrant la presse ou les médias parlent sans cesse de la perte du sens moral, de l'affaiblissement des valeurs, de la perte des repères... Et pourtant, jamais on n'a autant parlé de l'importance des normes morales et de l'éthique.

Cette question de l'éthique touche toutes les activités et les circonstances de la vie des hommes : éthique du médecin, éthique du politique, éthique du magistrat, du journaliste, du responsable d'entreprise comme du responsable social...

Notre société, qui se cherche, se doit de faire des choix parce qu'il n'existe pas de formule prête à porter en matière de morale ou d'éthique. En tant qu'individus, citoyens, parents nous sommes invités à assumer nos responsabilités en étant inventifs. Nos sociétés modernes sont complexes, rapides, inscrites dans l'éphémère, composées d'assemblages d'évidences, de mythes, de valeurs et de pratiques qui influencent la vie des individus. De plus, elles évoluent ; si les valeurs fondamentales restent éternelles, surtout pour un chrétien, rites et symboles sont contraints de prendre en compte les réalités de notre temps.

L'éthique prend toute son importance dans la société quand on se demande, devant une situation nouvelle, inédite et qui ébranle nos certitudes spontanées : que dois-je faire ? Quels sont mes référentiels ?

Devant ces questions essentielles, les grands mystiques ont vécu des expériences d'apaisement qui relancent le désir d'atteindre la paix et la joie et qui leur ont prouvé que Dieu n'a rien d'un législateur qui enfermerait la personne humaine dans un carcan d'interdits. À Saint Jean de la Croix, à Sainte Thérèse d'Avila, à Sainte Thérèse de Lisieux, Il est au contraire apparu comme un Père cherchant à expérimenter une forme de bonheur, à devenir encore plus solidaire



des plus petits, plus juste, plus capable encore d'aimer et d'aimer mieux.

Éthique et comportements

Les principales interrogations sur l'éthique surgissent en général lorsqu'il y a conflit de comportements engageant une vision morale de la vie. C'est par exemple le cas devant les comportements différents de générations : différences dans l'approche de la vie en couple, dans le mariage ou hors mariage, dans le comportement sexuel des jeunes et des adolescents, dans la hiérarchie des valeurs nouvelles qui donnent la primauté à la réussite sociale ou financière sur le travail, etc.

Nous ne sommes plus dans un temps où la référence au passé fournissait des réponses à la plupart des problèmes existentiels. Nous sommes au contraire dans une époque de grande interrogation éthique, ce qui explique le trouble que vivent nos contemporains, notamment en ce qui concerne l'articulation entre la vie dite moderne et la morale chrétienne. Celle-ci trouve sa source dans la

fidélité à la volonté du Christ ressuscité, dans le témoignage de foi des premiers chrétiens. Nos sociétés contemporaines ont pris l'habitude, au contraire, de chercher, dans les données nouvelles du savoir et de la science, des réponses aux problèmes de la vie.

Autant de constats qui sont des défis pour les chrétiens ; il leur appartient dès lors de faire un usage novateur de ce que porte la tradition en ne cherchant pas, auprès d'elle, des réponses toutes faites mais une source d'inspiration pour résoudre les problèmes nouveaux qui se présentent. Quel était leur comportement éthique ? Simplement, mettre en œuvre, dans la fidélité au Christ et à son enseignement, une « créativité éthique » et ne chercher de réponses qu'en nous posant la question de savoir en quoi les changements de notre temps nous questionnent, hommes et femmes du XXI^{ème} siècle, pour faire un bon usage éthique de la tradition chrétienne.

N'est ce pas ce que signifie la vocation de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem qui, au travers de près de mille ans de modernité, n'a cherché qu'à « *mettre en application dans le monde de son temps, les enseignements de Jésus dans l'Évangile* » ? ■

MERCI

Pour le repos de l'âme de nos généreux bienfaiteurs, et en particulier pour ceux qui, en léguant leurs biens, prolongent leur engagement au-delà de leur vie, une messe a été célébrée jeudi 18 novembre dernier dans la chapelle du Bienheureux Gérard, au siège de l'Ordre de Malte France.

La prière quotidienne de l'Ordre prend la route

Être pèlerin, c'est faire route vers un lieu, un sanctuaire, des reliques ou un signe qui porte témoignage du dialogue de Dieu avec les hommes, de son enseignement ou d'un appel à œuvrer pour la paix.

Les origines de l'Ordre de Malte sont liées aux grands mouvements de pèlerinages vers Jérusalem, vers le tombeau du Christ. Mais elles sont aussi associées à la vocation de l'Ordre : « *Soyez, lorsque vous vous penchez vers un pauvre ou un malade, le signe du Christ lui-même se penchant vers lui* ». Ce mouvement extraordinaire d'hommes et de femmes faisant route vers un idéal et assurant un service, c'est une autre spécificité de l'Ordre de Malte à travers les siècles. En France, des milliers de personnes, dont les membres de l'Ordre et les bénévoles, participent à de nombreux pèlerinages, porteurs d'un message.

En voici quelques exemples :

Lourdes : Le message de Lourdes émane des gestes et des paroles qui ont marqué les apparitions. Il tire sa force de sa cohérence avec l'Évangile et se résume en quatre mots, annonces du message évangélique : Pauvreté, Prière, Pénitence, Construction de l'Église. L'Ordre rassemble chaque année à Lourdes malades et pèlerins, venus de tous les pays du monde : service des malades.

Notre-Dame-du-Puy : message de confiance en la Vierge Marie. C'est l'un des plus anciens pèlerinages d'Europe. La statue de Notre-Dame-de-France (qui vient de fêter ses 150 ans) présentant Jésus, exprime la place de la Vierge Marie dans la foi catholique : elle aide à accueillir Jésus, le seul Sauveur.

Notre-Dame-de-Querrien (seul pèlerinage marial de Bretagne reconnu par l'Église) : eucharistie et miséricorde. Le 15 août 1652, la Vierge Marie



Le 16 octobre dernier, à Vitrolles (13), une messe était célébrée dans l'église dédiée au Bienheureux Gérard, fondateur de l'Ordre de Malte.

apparaît à une jeune bergère de onze ans, sourde et muette. Lui demandant un agneau, elle la fait parler et la guérit de sa double infirmité, puis elle lui demande qu'une chapelle soit construite à Querrien, afin qu'on vienne y prier et communier.

Saintes-Maries-de-la-Mer : accueil et fraternité. Le 16 octobre 2010, la délégation du diocèse d'Aix et Arles se retrouvait à Vitrolles pour fêter le Bienheureux Gérard, fondateur de l'Ordre, puis se rendait aux Saintes-Maries-de-la-Mer, lieu d'arrivée de l'Évangile dans notre pays. Roms, Manouches, Tziganes et Gitans s'installaient dans les rues, sur les places, au bord de la mer, venant des quatre coins d'Europe et d'autres continents, pour vénérer leur Sainte, Sara la Noire. La plupart de leurs enfants sont baptisés dans l'église des Saintes.

Pontmain, la Vierge au sourire : message de prière, d'espérance et de paix. Les troupes du roi de Prusse, ne cessent de l'emporter sur celles de Napoléon III ; le 19 septembre 1870, c'est le siège de Paris. Le 12 janvier 1871, elles entrent en Mayenne. Le 17 janvier, l'armée prussienne arrive aux portes de Laval. Dans les campagnes,

aux misères de la guerre s'ajoute une épidémie de typhoïde et de variole. À Pontmain, sur une population d'environ cinq cents habitants, on était sans nouvelles de 38 jeunes appelés sous les drapeaux. La Vierge apparaît à des enfants de Pontmain dans la nuit et dans le froid ; elle transmet un message d'invitation à la prière, à l'Espérance, à la médiation mariale : « *Priez mes enfants, Dieu vous exaucera...* ». Le lendemain, l'assaut contre Laval par les Prussiens est annulé, l'armistice est signé la semaine suivante. Laval est épargnée de toute rançon et les 38 conscrits de Pontmain reviennent au village, sains et saufs.

Appel au service, défense de la foi, action de paix : être pèlerin, c'est ainsi illustrer la prière quotidienne de l'Ordre. ■

Pèlerinage à Lourdes

Le 53^e pèlerinage international de l'Ordre de Malte à Lourdes se tiendra du 30 avril au 3 mai 2011. Si vous souhaitez vous inscrire, contactez dès maintenant : pelerinage-lourdes@ordredemaltefrance.org ou 01 45 20 93 08 (après-midi).



399^e émission

Nature et art

■ 4 timbres de 1,40 € chacun unis en bloc :
 Reproduction du tableau de Frans Snyders
 « Perroquets et autres oiseaux »,
 Musée de Grenoble.
 Prix : 10,30 €



400^e émission

Les natures mortes

■ 3 timbres de :
 0,60 € : « Vase de fleurs » par Abraham Mignon,
 Musée de l'Ermitage, Saint-Petersbourg,
 2,50 € : « Nature Morte » par Abraham Mignon,
 Musée de l'Ermitage, Saint-Petersbourg,
 3,20 € : « Fleurs dans un vase en verre »
 par Jan van Kessel, Musée Pouchkine,
 Moscou.
 Prix : 11,50 €



401^e émission

Nativité

« L'adoration des Mages » par Ghirlandaio,
 Galerie de l'Hôpital des Innocents, Florence.
 ■ 3 timbres de :
 1,40 € : détail des anges
 à la gauche du tableau,
 2,20 € : détail des anges à la droite du
 tableau,
 2,50 € : détail de la Vierge avec l'Enfant.
 Prix : 11,00 €



■ 1 feuillet reproduisant l'intégralité
 de l'œuvre et comprenant :
 2,50 € : détail des anges avec
 la cartouche,
 5,20 € : détail de la Vierge avec
 l'Enfant.
 Prix : 14,00 €

Les timbres de l'Ordre de Malte France



Réalisés par La Poste française, ces deux
 timbres d'une valeur d'affranchissement
 « Lettre prioritaire 20 g » sont à validité
 permanente. Format : 4,5 x 3,5 cm.
 ■ Carnet de 8 timbres :
 4 « croix de Malte » et 4 « Saint-Jean »,
 vaisseau de 64 canons qui sert sous le grand
 magistère d'Emmanuel de Rohan-Polduc
 (1775 -1797).
 Prix : 10,00 € le carnet.

Espace Philatélie en ligne



Nous disposons encore
 de certaines émissions
 philatéliques, de 1966
 à 2006. Vous avez la
 possibilité de les
 commander (paiement
 par correspondance)
 en vous connectant sur

www.ordredemaltefrance.org et en cliquant
 ensuite sur « Boutique », puis laissez-vous
 guider à partir de la page d'accueil de la
 boutique.

Boutique en ligne

Offrez à petits et grands des cadeaux pour
 Noël, tout en soutenant nos missions :
www.ordredemaltefrance.org.

Bon de commande à retourner avec votre règlement à :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal

Ville :

OHFOM DIFFUSION - Philatélie - 42, rue des Volontaires - 75015 PARIS

Réf.	Désignation	Quantité	Prix Unitaire TTC	Total TTC
PE399	Nature et art (4 timbres en bloc)		10,30 €	
PE400	Les natures mortes (3 timbres)		11,50 €	
PE401	Nativité (3 timbres)		11,00 €	
PE401F	Nativité (1 feuillet)		14,00 €	
TPF3	Carnet de 8 timbres « 20 g prioritaire »		10,00 €	
HOP137V2	Frais de traitement et d'expédition en courrier suivi			+ 3,50 €
			TOTAL	=

Chèque joint à l'ordre de «OHFOM DIFFUSION»



ORDRE DE MALTE
FRANCE



Aider les congrégations religieuses à accomplir leurs missions

Grâce à votre générosité, l'Ordre de Malte France est partenaire de nombreuses congrégations religieuses pour les aider à tendre la main aux plus vulnérables d'entre nous.

Donnez du sens à la fête de la Nativité en soutenant ces missions porteuses d'espérance et de Foi...

➤ N'oubliez pas !
75% de votre don peut être déductible si vous êtes imposable.

Pour faire votre don, merci d'utiliser le coupon et l'enveloppe joints à cette revue.

Vous pouvez aussi faire un don en ligne sur notre site www.ordredemaltefrance.org

